

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du Conseil : 27 juin 2013 En exercice..... 23 Présents15 Pouvoirs5 Votants.....20
--

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 JUILLET 2013

L'an deux mil treize, le 5 Juillet, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, M de SEQUEIRA, M DELION, M SABATIER, Mme LENOBLE, Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, M HARDY, Mme LAVAL, M BEUQUE, M LOIGEROT, M DELPORTE, Mme HOUEVILLE, M TROJANI. Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M NÉRAUD mandataire M DOUCHET
Mme LAKOMSKI mandataire Mme GUILLAUME
M DOUCET mandataire M DELION
M JULIENNE mandataire Mme HOUEVILLE
M JACQUES mandataire M HARDY

Absente excusée :

Mme DUFOUR

Etaient absents :

M GILLET
Mme MIGUET

Melle FERNANDES est élue Secrétaire

Avant le début de la séance M le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- ✓ Avis de principe du Conseil municipal à l'accueil de déchets ménagers tels que les piles, les batteries, les peintures dans le cadre de l'agrandissement de la déchetterie de Dordives par le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M)

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 Mai 2013, qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à la signature des contrats suivants:

- ✓ signature d'un contrat avec l'entreprise Meunier de Nogent sur Vernisson, pour l'exécution des travaux de réfection de la chaussée et de renforcement de l'accotement route de la Queue de l'Etang, pour un montant de 72 625.71 €
- ✓ signature d'un contrat avec le Crédit Agricole Centre Loire, pour la reconduction de la ligne de trésorerie d'un montant maximum de 300 000€, pour une durée de 12 mois.
- ✓ signature d'un contrat avec la Socotec d'Orléans pour la vérification technique des équipements des stations de pompage et d'épuration et des postes de relevage.
- ✓ signature d'un contrat avec la société JBA-Soft de Vaulnaveys le Haut (Isère) pour la maintenance du logiciel Phaseo du service de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil:

PREND acte du rapport annuel sur la qualité et le coût du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2012, communiqué par le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M).

Le Conseil, après en avoir délibéré :

EMET un avis favorable de principe à l'accueil de déchets ménagers tels que les piles, les batteries, les peintures, les pneus, dans le cadre de l'agrandissement de la déchetterie de Dordives par le S.M.I.R.T.O.M tout en précisant que ces déchets ne seront pas traités sur place et qu'ils feront l'objet d'un enlèvement régulier.

Monsieur le Maire précise que l'objectif est de doubler la capacité actuelle de la déchetterie, afin de rendre un service de qualité à la population.

EMET un avis favorable sur le projet Européen de véloroute le long des canaux du Loing de Dordives à Briare, cofinancé par l'Etat et la Région et dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le Conseil général. Monsieur le Maire précise que la commune n'est pas concernée par l'entretien des futurs aménagements, ceux-ci se trouvant sur la commune de Nargis, lieu dit le Pont de Dordives.

AUTORISE le remboursement par le budget principal de la commune au budget du service de l'eau et de l'assainissement, d'une quote-part des frais de personnel des services administratif et technique, mis à disposition des services de la commune.

ADOPTÉ la première décision modificative pour le budget de l'eau et de l'assainissement ainsi que pour le budget de la commune.

DECIDE d'admettre en non valeurs des produits irrécouvrables dont la perception a communiqué la liste des redevables, et pour lesquels les poursuites ont été sans effet.

ALLOUE une indemnité de Conseil au nouveau trésorier de la perception de Ferrières en Gâtinais nommé au cours du mois de mai 2013. M JACQUES et M BEUQUE votent contre, M LOIGEROT et M HARDY s'abstiennent.

ADHERE au futur groupement de commandes en partenariat avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées pour la poursuite de la démarche énergétique des bâtiments communaux. AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir.

Monsieur le Maire fait part de la réunion de présentation le 28 juin, organisée par le Pays Gâtinais et l'Agglomération Montargoise Rives du Loing sur la création d'un service « Conseil en Energie Partagé ».

VOTE la participation de la commune au financement de la classe de mer, qui aura lieu en avril 2014, pour les enfants fréquentant la grande section de l'école primaire Victor Hugo, dont les parents sont domiciliés dans la commune, et l'indemnité des accompagnateurs.

Madame Guillaume informe le Conseil que le comité de pilotage après concertation, a entériné le choix du mercredi et les activités journalières des rythmes scolaires de 13 h 45 à 14 h 30, pour la rentrée scolaire en 2014.

Monsieur le Maire indique que les activités organisées dans le cadre des rythmes scolaires ne seront pas facturées aux familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil ;

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil général au titre de l'aide pour une action spécifique, dans le cadre de l'exposition : « Natacha Mondon et Eric Pierre » qui aura lieu au Musée du Verre et de ses Métiers du 1^{er} mars au 18 mai 2014.

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil général au titre de l'aide pour une action spécifique, dans le cadre de l'exposition : « Parures de verre : le corps magnifié » qui aura lieu au Musée du Verre et de ses Métiers du 15 juin au 24 novembre 2014.

Monsieur le Maire fait part du concert acoustique qui sera donné par le groupe « ZIAKO » le 25 août à 15 h et qui clôturera l'exposition « Happy Glass » de Louis la Rooy.

M le Maire informe le Conseil sur l'attribution d'une subvention par la Direction Régionale des affaires culturelles de la Région centre, d'un montant de 15 000 €, pour des opérations au Musée qui s'inscrivent dans la convention de développement culturel conclue entre les services de l'Etat et la CC4V.

Cette subvention a été accordée pour la mise en place d'un spectacle « les souffleurs de colère », des actions de médiation et l'acquisition du logiciel Actimuséo.

M le Maire fait également part du courrier de M Néraud concernant l'attribution par le Conseil général d'une subvention d'un montant de 10 500 € pour l'aménagement de la zone d'accueil du Musée. Monsieur le Maire fait part de ses remerciements à M Néraud.

Après en avoir délibéré, le Conseil ;

VOTE des changements de tarifs pour des produits vendus dans la boutique du Musée du Verre et de ses Métiers.

Monsieur le Maire communique au Conseil sur l'attribution des subventions :

- ✓ Du Conseil général, dans le cadre de la politique d'accompagnement culturel des communes pour l'organisation d'un spectacle de théâtre donné par « Courtenay joue » pour un montant de subvention de 1 500€.
- ✓ Du Conseil général, dans le cadre du programme départemental de préservation des ressources naturelles et de la valorisation du cadre de vie des habitants du Loiret, pour l'aménagement du chemin des Mariniers d'un montant de subvention de 2 882,44€
- ✓ De l'Etat –Direction régionale de la Jeunesse des sports et de la cohésion sociale, d'un montant de 4 700€ pour l'aménagement d'un ponton aux abords de la Prairie de Etangs.
- ✓ Du Conseil général, pour la réalisation des travaux, en vue de la mise en place d'une consultation avancée de médecine générale en lien avec le Centre hospitalier de l'Agglomération montargois (CHAM), d'un montant de 3 645€.

Monsieur le Maire fait part du commencement des travaux dans les deux logements mis à disposition par la Résidence les Hirondelles. Monsieur le Maire souhaite que la permanence soit opérationnelle début septembre.

Monsieur le Maire fait part des informations relatives :

- ✓ A la nomination au Conseil d'administration du CCAS de M Alain Yung-Hing en remplacement de Madame Agnès Clamens démissionnaire du CCAS. Mme Houdeville s'interroge sur la nomination de M Yung-Hing, M DOUCHET lui répond en précisant que les membres élus le sont par le Conseil municipal en son sein lors du renouvellement des conseils municipaux, et que les membres nommés, dont fait partie M Yung-Hing sont désignés par le Maire.
- ✓ A la demande de mutation de M Maqua responsable du service de l'eau et de l'assainissement qui rejoindra prochainement la Communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne à Charleville Mézières. M Maqua sera remplacé en interne par Melle Charlotte Dluzny. M DOUCHET et M DELION regrettent le départ de M MAQUA qui était un agent très apprécié et très compétent.
- ✓ Au projet de desserte de la gare de Dordives, il précise que la participation financière de la commune sera de 75 000€ et que les travaux sont prévus pour la fin de l'année 2014. Il indique que le nouveau cadencement devrait être effectif pour 2015.
- ✓ Au projet de regroupement de 4 nouveaux syndicats au sein du SIVLO, cette fusion pourrait se faire d'ici la fin de l'année. La participation financière serait de 2€ par habitant pour chaque commune avec l'abandon de l'ancien mode de calcul, la commune de Dordives aurait de ce fait une différence en sa faveur de 8 400 €.
- ✓ S'agissant des travaux du bâtiment du service de l'eau et de l'assainissement, M Douchet informe le Conseil que les travaux ont pris du retard du fait des récentes intempéries.
- ✓ Monsieur Douchet fait part des travaux de voirie qui seront à réaliser dans différentes rues de la commune suite aux récents orages.
- ✓ Monsieur Douchet informe le Conseil sur la mise en œuvre prochaine d'une convention de coordination qui vise à clarifier le rôle entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'Etat, et qui permettra de mettre en place des outils afin d'améliorer la sécurité des citoyens.
- ✓ Monsieur Douchet remercie M Delporte pour la réalisation de la rampe en inox pour accéder à la Poste, Mme Houdeville remercie au nom des personnes ayant sollicité cet aménagement.
- ✓ Monsieur Delion fait part de la transmission de la délibération du Conseil municipal de Nargis en date du 14 juin 2013 arrêtant le projet de PLU de la commune.

Il précise que le dossier sous format CD ROM est à la disposition des élus dans le bureau de l'urbanisme. Le Conseil prend note du projet de PLU de Nargis.

Monsieur le Maire communique les remerciements qui lui sont parvenus depuis le dernier conseil de :

- ✓ Monsieur Pierre Bourgon, Président du Souvenir Français Comité du Montargois pour l'attribution de la subvention, pour l'exercice 2013.
- ✓ Monsieur Margeolet, ancien Secrétaire général de la mairie à l'occasion de la communication du dernier Bulletin municipal.
- ✓ Monsieur Visse Délégué territorial de la Région Centre –Val de Loire pour l'association vaincre la Mucoviscidose suite à l'attribution de la subvention pour 2013.
- ✓ Monsieur Michel Cotton Président de la Gaule du Loing qui remercie le personnel communal pour l'organisation et la mise en place des stands sur la pelouse de la Place des fêtes, à l'occasion de l'émission de radio en Direct de Dordives le 1^{er} juin.

TOUR de TABLE :

M DELPORTE s'interroge sur la situation administrative d'un animateur au restaurant scolaire qui, du fait d'un travail à temps complet dans un autre organisme, risque de ne plus pouvoir travailler pour la commune. M Douchet répond que la situation est en cours de réflexion et souhaite pouvoir conserver cet agent qui donne satisfaction.

Mme LAVAL demande qu'une information soit faite auprès des propriétaires de chiens qui s'échappent, de bien vouloir renforcer leur clôture. M DOUCHET répond avoir transmis à M le Procureur des signalements et n'avoir pas à ce jour reçu de réponse.

Mme GUILLAUME fait part de la fête de l'école qui s'est très bien passée et des belles prestations de la part des enfants lors du spectacle.

M SABATIER informe le conseil sur le spectacle pour enfants le 3 novembre à 16 heures dans la salle des fêtes. Il évoque les journées du patrimoine des 14 et 15 septembre en partenariat avec le Musée du Verre et de ses Métiers. A l'occasion de ces journées, des animations seront proposées ; avec des visites guidées de l'église St Etienne, une exposition sur le patrimoine Dordivois, des scénettes théâtralisées sur le parler « Gâtinais », et une pièce de Théâtre organisée par l'Office du Tourisme de Ferrières qui sera donnée au Château de Thurelles. M SABATIER rappelle que le banquet Républicain du 14 juillet se tiendra à la « Prairie des Etangs », l'animation sera assurée par l'artiste « Tipoff », et l'association « Agapes et partage » assurera la restauration.

Mme LENOBLE fait part de la livraison prochaine du parcours de santé. S'agissant du Dordiv'Raid, elle remercie Mme Devaux pour son aide à la diffusion des documents d'information, et elle sollicite la participation de nombreux bénévoles pour la réussite de cette journée.

Mme LENOBLE rappelle que la manifestation « Ultimate » aura lieu les 7 et 8 septembre 2013. Le lieu du tournoi n'est pas défini, du fait que le planning des matchs de football pour la nouvelle saison n'est pas encore déterminé, cependant l'hébergement se fera à « la prairie des Etangs ».

Mme GUILLAUME précise que lors de la remise, ce jour, des subventions départementales aux associations sportives, M NÉRAUD a souligné que le canton de Ferrières-en Gâtinais était riche en licenciés sportifs.

M HARDY fait part de l'actualisation de la brochure de présentation de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Cercanceaux par le département de Seine et Marne qui sollicite la commune de Dordives pour la mise à jour des informations.

S'agissant du livret de découverte, M Hardy indique que le document sera prochainement finalisé.

M Hardy fait également part de la prochaine sortie de découverte de la Sablière de Cercanceaux le 13 juillet avec M Méral.

M Hardy fait part de la récente réunion avec le Comité départemental du tourisme dans le cadre de la future labellisation handicap du ponton de pêche.

M Douchet remercie M Hardy et la commission du tourisme pour le travail accompli.

M TROJANI remercie pour la pose des panneaux interdisant le stationnement sur les accotements dans les Hameaux de St Séverin. M DOUCHET lui répond que la réglementation sera appliquée.

Le Conseil, réuni à huis clos :

PROCEDE à la réduction d'une facture d'eau émise par le service, au cours du premier semestre 2013 et conformément au règlement du service.

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'acquisition amiable pour une parcelle de terrain située dans la ZAD des Chaumonts, cadastrée ZC n° 387.

M DELION fait un point sur le dossier de déclaration d'utilité publique de la ZAD des Chaumonts en cours d'instruction par les services de l'EPFL du Loiret.

Monsieur le Maire fait part de la date du prochain conseil municipal qui se déroulera le 27 septembre 2013 à 20 H 30.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 30.

Le Maire,



Alain DOUCHET